

Demande de dérogation CDF Gauchy 2021

Dans le cadre de la CDF les 16 et 17 octobre 2021 à Gauchy, le club de :

Souhaite recourir à une dérogation pour compléter son équipe.

Le nom de l'équipe sera :

La dérogation concernera les joueurs / les joueuses :

Nom	Prénom	Club d'origine	N° licence

Points de règlement :

- 1 seule équipe fusionnée par club est possible.
- L'inscription au tournoi sera due par le club représenté.
- Le club représenté doit représenter 50% des effectifs de l'équipe au minimum.
- Date limite de demande de dérogations : 12/10/2021
- Document à retourner complété à la FFFT : fft@francebabyfoot.com

Accord des présidents des clubs d'origine.

Accord de la commission tournoi de la FFFT :